



Bordereau des prix pour prestations complémentaires du service de l'Eau Potable

Approuvé par délibération du conseil communautaire : 2024_DEL_176 du 09 décembre 2024
Applicable à compter du 1er janvier 2025

N° de prestation	Nature des prestations	Détail	Montants facturés à l'utilisateur (€HT)
AEP_001	Souscription du contrat	Frais administratifs d'accès au service pour un nouvel arrivant	10,00€
AEP_002		Frais de déplacement pour ouverture du branchement à la souscription de l'abonnement	56,00 €
AEP_003	Droit de mutation	Frais de déplacement pour fermeture du branchement à la résiliation du contrat	56,00 €
AEP_004	Sanctions - Pénalités	Absence lors du rendez-vous de pose compteur, non annulé au moins 48 heures avant	200,00€
AEP_005		Accès compteur refusé ou empêché par un obstacle	200,00€
AEP_006		Pénalités pour branchement clandestin - non autorisé Pénalités pour branchement sans compteur	3000,00€
AEP_007		Pénalités pour branchement sans compteur	500,00€
AEP_008		Manœuvre frauduleuse (rupture plombs - scellés - bague, retournement compteur manipulation sans autorisation de vannes ou bouche à clé, etc.	200,00€

		...)	
AEP_009		Forfait pour utilisation d'eau sans compteur ni autorisation sur prise ou poteau d'incendie	500,00€
AEP_010		Non réparation de fuite après mise en demeure par la collectivité / an	500,00€
AEP_011		Opération d'urgence de réparation Conduite suite à dommage par tiers période ouvrés (appels clients géré par CCRTS)	2000,00€
AEP_012		Opération d'urgence de réparation Conduite suite à dommage par tiers en période ouvrables (appels clients géré par SAUR)	2800,00€

AEP_013		En cas de non-paiement (frais de relance, mise en demeure, frais d'échéancier)	Facturé par la Trésorerie
AEP_014		Fermeture de branchement (non-respect des règles d'usage (article 4 du présent règlement)	56,00 €
AEP_015		Remise en service de branchement (non-respect des règles d'usage)	56,00 €
AEP_016		Frais de déplacement lié à une intervention non justifiée ou non réalisée du fait du client	56,00 €
AEP_017	Relevé de votre consommation d'eau	Déplacement pour relève de compteur (hors campagne programmée par la collectivité ou son exploitant)	52,00 €
AEP_018	Fermeture et ouverture de branchement	Fermeture de branchement suite à demande client (absence prolongée, fermeture hivernale)	56,00 €
AEP_019		Remise en service de branchement suite à demande client	56,00 €
AEP_020		Contrôle sur place, par jaugeage y compris déplacement de l'agent, à la demande de l'utilisateur	68,00 €

AEP_021	Vérification compteur	Frais de vérification (démontage du compteur et étalonnage par organisme agréé) demandé par l'utilisateur	15 - 20 mm : 250,00 € 25 - 30 - 40 mm : 350,00 € 50 - 60/65 - 80 mm : 450,00 € 100 - 150 mm : sur devis
AEP_022	Entretien et renouvellement compteur	Remplacement de compteur gelé, détérioré ou disparu (fourniture et pose) :	15 mm : 102,00 € 20 mm : 111,00 € 30 mm : 224,00 € 40 mm : 269,00 € 50 mm : 469,00 € 60 mm : 660,00 €

			80 mm : 952,00 € 100 mm : 1 040,00 € 150 mm : 1 628,00 €
AEP_023		Fourniture d'une tête émettrice + module	30,06 €
AEP_024	Contrôle en cas d'utilisation d'une autre ressource en eau	a) Contrôle initial d'une installation non- domestique équipée d'une ressource privée	308,00 €
AEP_025		b) Contrôle périodique, d'une installation domestique équipée d'une ressource privée au regard des exigences de protection du réseau de distribution d'eau potable, public.	160,00 €
AEP_026		c) Contre visite d'une installation domestique équipée d'une ressource privée au regard des exigences de protection du réseau de distribution d'eau potable, public.	108,00 €
AEP_027		d) Contre visite d'une installation non-domestique non conforme ou après un délai de 5 ans	108,00 €
AEP_028		e) Fermeture du branchement après mise en demeure ou non accessibilité aux installations	56,00 €
AEP_029		f) Contrôle sur place d'un disconnecteur (pour diam < 40 mm) sans réparation éventuelle, ni pièce de rechange	96,50 €